



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

casinos

Question écrite n° 109907

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'augmentation du nombre d'agressions contre les casinos à travers la France. En effet depuis le début du mois d'avril, il est à noter une augmentation de casinos victimes de *hold up*, ce qui pourrait prouver qu'une équipe de spécialistes serait à l'oeuvre pour pouvoir intervenir. Cette équipe serait suffisamment armée (Kalachnikov), professionnelle et très aguerrie. Ces agressions sont inquiétantes car en raison de la présence d'un public très nombreux en fin de semaine, elles auraient pu produire un véritable drame. Il conviendrait donc d'étudier ces *hold up* avec des services spécialisés, car ces malfaiteurs paraissent très bien informés de l'intérieur. Ces attaques à main armée ont eu un effet spectaculaire et participent à une impression d'insécurité qui peut marquer en une seule soirée toutes les améliorations apportées par la politique de sécurité du Gouvernement. Il lui demande donc de lui indiquer les actions qu'il compte mener en ce domaine.

Texte de la réponse

La culture de sûreté qui prévaut dorénavant dans différentes branches (banque, transport de fonds, etc.) a conduit les malfaiteurs à se tourner vers des secteurs moins risqués, notamment les casinos qui représentent un fort attrait pour les malfaiteurs en raison des sommes d'argent qui y transitent. Cette criminalité est le fait d'équipes de jeunes malfaiteurs issus de quartiers sensibles, non spécialisées, violentes et n'hésitant pas à faire usage d'armes de guerre. S'ils sont fréquemment spectaculaires et en légère hausse, le nombre de vols à main armée commis dans ce secteur demeure toutefois peu élevé (aucun en 2008, 5 en 2009, 6 en 2010 et 8 au 27 juin 2011) et géographiquement circonscrit (régions Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Alpes - Côte d'Azur). Le « braquage » du casino d'Uriage-les-Bains au mois de juillet 2010, au cours duquel les assaillants avaient tiré sur des policiers avec des armes de guerre et blessé un fonctionnaire de police, comme l'attaque en juin 2011 du casino d'Aix-en-Provence par des « voyous » armés d'armes longues automatiques, au cours de laquelle un policier a également été blessé, témoigne cependant de l'extrême violence de cette criminalité. Cette situation impose donc une vigilance active et appelle une riposte déterminée. Les forces de l'ordre sont mobilisées pour prévenir et réprimer cette délinquance, notamment l'office central de lutte contre le crime organisé de la direction centrale de la police judiciaire, qui coordonne les actions de répression et apporte son soutien aux services territoriaux de police (police judiciaire et sécurité publique) et de gendarmerie. D'importants succès sont obtenus. Depuis 2009, les enquêtes menées par les services de police ont permis l'interpellation de 23 personnes pour des faits de vols à main armée dans des casinos, dont 7 ont été placées en détention. La prévention constitue un volet majeur de cette action. Des réunions sont régulièrement organisées par les services territoriaux de la direction centrale de la police judiciaire avec les responsables des casinos et leurs services de sécurité, qui permettent en particulier de les sensibiliser sur les mesures à prendre en cas d'attaque commise par des individus armés. Par ailleurs, le service central des courses et jeux de la direction centrale de la police judiciaire effectue des vérifications régulières sur les systèmes de sécurité de ces établissements et sur l'efficacité en particulier des installations de vidéoprotection. Ce service est en outre en relation permanente avec les « référents sûreté » des casinos. de nouvelles avancées vont permettre d'améliorer encore la sécurité

de ces établissements. À l'issue d'une réunion qui s'est tenue au mois de mai 2011 au cabinet du ministre de l'intérieur en présence de représentants des directions générales de la police et de la gendarmerie nationales, du coordonnateur des dispositifs de sécurité des professions exposées et de syndicats de salariés de casinos, des propositions concrètes ont été formulées et seront inscrites dans un plan d'action global pour le renforcement de la sécurité des casinos (implication accrue des communes, renforcement des mesures de prévention et de dissuasion, réalisation régulière de diagnostics de sécurité, réduction des sommes d'argent disponibles, etc.).

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109907

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5673

Réponse publiée le : 13 septembre 2011, page 9890